

**MOTION DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION DE LA  
LISTE SNES-FSU ACCOMPAGNANT LE VOTE EN ABSTENTION DU TRMD A LA  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE OLYMPE  
DE GOUGES LE 12 FEVRIER 2018.**

*À l'attention de Mme Béatrice Gille, rectrice de l'académie de Créteil*

Bien que reconnaissants des efforts fournis pour ce projet de répartition, ainsi que de la demande de création de poste en mathématiques, nous ne pouvons que constater que les moyens qui nous ont été retirés ne peuvent être compensés par le travail consciencieux de notre chef d'établissement et de la commission permanente réunie le 5 février 2018.

Cette baisse de 40h et la structure imposée par vos services ne répond en rien à une diminution des besoins. La démographie constamment en hausse nécessite un effort soutenu pour offrir un service public de qualité. Pour nos élèves, cette qualité est garantie par les groupes à effectif réduit et des enseignements variés qui contribuent à développer leur ouverture culturelle et leur esprit critique.

De plus, la présentation des services du professeur de lettres classiques, qui serait conforme à vos directives, le présentant comme accessoirement un professeur de français, nie sa compétence et les statuts. Dans un souci pédagogique, cette bivalence ne peut être considérée comme deux enseignements déconnectés mais comme deux missions inhérentes à leur discipline.

Nous sollicitons auprès de vous une audience afin de vous exposer de vive voix et de la façon la plus exhaustive possible nos demandes.